LA FORMATION PAR ALTERNANCE

La voie de Formation par Alternance s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans et permet de

- **Développer ses connaissances par la pratique en Entreprise**
- **Acquérir une expérience professionnelle et la culture Entreprise**
- **S'insérer plus vite dans le monde du Travail**

Organisation générale :

- 1 semaine en Centre de Formation et 1 à 2 semaines en Entreprise (selon le programme)

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un contrat de travail de type particulier. Il est à durée déterminée et il prévoit la formation pendant le temps de travail. Le jeune alterne ainsi période de formation et période en entreprise.

- Le jeune a le statut de salarié de l'entreprise
- Le salaire est basé sur un pourcentage du SMIC. Il est fixé en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat
- A la fin du contrat, l'entreprise et le jeune gardent une totale liberté en ce qui concerne une embauche ou une poursuite vers une autre formation en alternance

LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Pour l'entreprise :

- Préparer un jeune adapté aux besoins de l'entreprise
- Bénéficier d'un coût, réduit par des conditions financières intéressantes,
- Utiliser des possibilités de déductibilités fiscales,
- Préparer l'embauche d'un futur salarié directement opérationnel

Pour le jeune :

- Acquérir un diplôme tout en travaillant
- Poursuivre éventuellement vers d'autres diplômes
- Etre capable de réagir en professionnel grâce à l'atout d'une expérience en entreprise,
- Profiter d'un « plus » pour l'insertion professionnelle

BAC PRO COMMERCE

Description de l'activité :

L'activité du titulaire du Bac Pro Commerce s'exerce dans le secteur du commerce de détail de produits ou de services, c'est à dire dans les entreprises qui achètent des produits pour les revendre sans transformation profonde ou qui fournissent des services aux ménages. Les entreprises concernées peuvent relever du commerce intégré, du commerce associé ou du commerce indépendant. Il pourra être un futur responsable d'unité de vente autonome spécialisée dans une famille de produits spécifiques (habillement, équipement de la maison, etc.…)

Programme de formation

- E1 Epreuve scientifique et technique (Coef. 6)
- *Sous épreuve A1 : organisation et gestion commerciale d'une unité de vente* *(Coef. 4)*
- *Sous épreuve B1 : cadre économique et juridique de l'activité professionnelle* *(Coef. 1)*
- *Sous épreuve C1 : Mathématiques* *(Coef. 1)*
- E2 Action Promo-Animation commerciale (Coef.4)
- E3 Vente en unité commerciale (Coef. 4)

  E4 Epreuve de Langue Vivante (Coef. 2)
- E5 Epreuve de Français, Histoire-Géographie (Coef. 5)
- *Sous épreuve A5 : Français* *(Coef. 3)*
- *Sous épreuve B5 : Histoire-Géographie* *(Coef. 2)*
- E6 Epreuve d'Education Artistique (Arts Appliqués) (Coef. 1)
- E7 Epreuve d'Education Physique et Sportive (Coef. 1)
- E8 Epreuves facultatives (Langue Vivante)

Organisation et durée de la formation

- 1 Semaine en Centre de Formation
- 1 Semaine en Entreprise
- Durée totale de la Formation au CFA : **1365 heures**

Le Bac Pro Commerce se prépare en 2 ans

Conditions générales d'admission

- Etre âgé(e) de 16 à 25 ans
- Etre titulaire d'un Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)
- Admission après étude du dossier de candidature, Evaluation des connaissances et entretien de motivation (avril à septembre)
- Signature d'un contrat d'alternance

Conditions générales d'exercice

Le métier de responsable d'une unité de vente suppose toujours une certaine latitude décisionnelle et une marge de responsabilité. De ce fait, il exige le croisement de plusieurs compétences, celle de gestionnaire, d'organisateur et d'animateur.

Dans tous les cas, l'aptitude à la communication avec la clientèle, le sens de l'écoute active, l'aptitude à anticiper et à mesurer le risque, le sens des responsabilités sont déterminants pour la réussite professionnelle.

L'amplitude horaire est importante et la disponibilité requise grande.

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

CFA de la CCI de l'Oise
68 Rue Charles Somasco
Parc d'Activités Sud
60180 NOGENT SUR OISE

☎ **03 44 55 99 00**
💻 03 44 55 99 09

e-mail : cfa@cci-oise.fr

Marylène FRANCOIS
Secrétariat Département Commerce
☎ 03-44-55-99-03

Dominique MARTIN
Responsable Département Commerce
☎ 03-44-55-99-32